



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-189

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école Jules Ferry – marché 25011

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au Maire.

CONSIDERANT, la nécessité de réhabiliter l'école Jules Ferry
CONSIDERANT, la décision n° 2026-186, attribuant le marché public aux cotraitants représentés par le mandataire LLA ARCHITECTES ET ASSOCIES

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant 1 avec :

Pour le mandataire LLA ARCHITECTES ET ASSOCIES concernant :

- Démarche BDM Phase APS	2 500 € HT
- Démarche BDM Phase APD	3 500 € HT
- Démarche BDM Phase PRO/DCE	2 500 € HT
Total HT	8 500 € HT
Total TTC	10 200 € TTC

Pour le co-traitant PLB ENERGIE CONSEIL concernant :

- Etude thermique APS	2 500 € HT
- Etude thermique APD	3 500 € HT
- Etude thermique PRO DCE	1 500 € HT
Total HT	7 500 € HT
Total TTC	9 000 € TTC

Montant HT du marché initial	390 040 €
Montant HT avenant 1	16 000 €
% augmentation du marché initial	4.10 %
Nouveau montant HT du marché	406 040 €
TVA	81 208 €

Nouveau montant TTC du marché 487 248 €

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 19 août 2026

Le Maire,
Maxime MARCHAND





Envoyé en préfecture le 02/09/2026

Reçu en préfecture le 02/09/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260819-DEC2026_189-CC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

N° 25011 – MOE RÉHABILITATION ÉCOLE JULES FERRY
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché

LLA ARCHITECTES ET ASSOCIÉS

4, Rue Marceau
13 250 SAINT CHAMAS

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

MOE RÉHABILITATION ÉCOLE JULES FERRY – MARCHÉ N° 25011

■ Date de notification du marché : 04/05/2026

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

La démarche BDM voulue sur cette opération impose les prestations complémentaires suivantes :

Pour le mandataire LLA :

Offre financière**Missions****Montant HT**

Démarche BDM - Phase APS

2 500 €

Démarche BDM - Phase APD

3 500 €

Démarche BDM - Phase PRO/DCE

2 500 €

Total HT : 8 500,00 €**TVA 20 % : 1 700,00 €****Total TTC : 10 200,00 €**

Pour le co-traitant PLB ENERGIE CONSEIL :

Désignation	Montants
Etude thermique APS	2 500,00 €
Etude thermique APD	3 500,00 €
Etude thermique PRO DCE	1 500,00 €

Total HT	7 500,00 €
TVA 20.00%	1 500,00 €
Total TTC	9 000,00 €

PRESTATIONS MODIFIÉES / AJOUTÉES / SUPPRIMÉES	MONTANT € HT
PRESTATIONS SELON DEVIS (CF CI-DESSUS)	16 000,00 €
TOTAL € HT AVENANT N°1	16 000,00 €

Ces missions spécifiques feront l'objet d'une facturation à part pour chaque phase et ne modifie donc pas le % d'honoraires de rémunération initialement prévu (pas d'augmentation de l'enveloppe financière affectée aux travaux).

Les autres éléments du marché restent inchangés.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

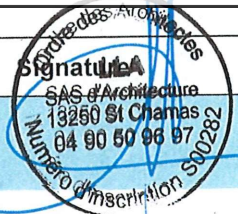
Non

☒

Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	390 040,00 €
MONTANT AVENANT N°1	16 000,00 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	4,10%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	406 040,00 €
TVA	81 208,00 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	487 248,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	
PONZONI Sabine Directrice Générale	St Chamal le 23.07.2026	
LEJEUNE Xavier, Directeur Général	Aix en PCE le 23/07/2026	PLB ENERGIE CONSEIL SAS au Capital de 5 091,80 € Immeuble Le Mansard Avenue du 8 mai 1945 - 3ème étage, bât C 13090 Aix-en-Provence Tél. 04 42 95 77 90 - Fax 04 42 95 77 91

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateurA : Sausset, le 19/08/2026Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)Le Maire
Maxime Marchand

Envoyé en préfecture le 02/09/2026

Reçu en préfecture le 02/09/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260819-DEC2026_189-CC



Le Maire
Maxime Marchand

